

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA

NIF : 09.9028019036617

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 20 / 2026

Dans Le Cadre du Programme Neuf Année 2026, La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de M'sila, lance un avis Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet :

Réparation et protection du dalot existant de la RN 46 au pk 191+420 sur oued Mhassab (W. M'sila)

Les entreprises intéressées de participer à cet avis d'appel d'offres doivent répondre aux conditions minimales d'éligibilités comme stipulé l'article 08 « instructions aux soumissionnaires » :

A. Capacités professionnelles :

Avoir un Certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie **Quatre (04)** ou plus et d'activité principale de travaux publics (en cours de validité).

B. Capacités techniques :

Avoir réalisé au moins un projet durant les cinq dernières années à partir de la date de réception définitive jusqu'à la date d'ouverture des plis sur RN ou CW ou CC sous l'intitulé de: Réalisation ou Entretien ou confortement ou réhabilitation d'un dalot ou pont ou un ouvrage d'art. Justifié par une attestation de bonne exécution délivré par le maître d'ouvrage **publique**, Elle doit être numéroté, daté, portant l'intitulé de projet, délai de réalisation et la date de la réception provisoire et définitive.

* **Toutes offres ne répondant pas aux conditions A et B seront déclarées inéligibles.**

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges au niveau du « bureau des marchés, du contentieux et des archives » de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de M'sila. Sise voie N°11 à proximité de l'université Mohamed BOUDIAF M'sila (28000)

Les entreprises doivent préparer et présenter leurs offres conformément aux stipulations de l'article 15 « Instructions aux soumissionnaires »

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière »,

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

Direction des Travaux Publics de la Wilaya de M'sila

« Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 20 /2026 »

Réparation et protection du dalot existant de la RN 46 au pk 191+420 sur oued Mhassab (W. M'sila)

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence dans les quotidiens nationaux, le **BOMOP** ou les journaux électroniques jusqu'à 13h30min.
- Les offres seront déposées au niveau de la Direction des Travaux Publics de M'sila : secrétariat du directeur le dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à **13h.30 min.**
- **Si** ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis se tiendra le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **14 heures** au siège de la direction des travaux publics, Et les soumissionnaires sont invités à y assister.
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de (90) quatre vingt dix jours à partir de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR